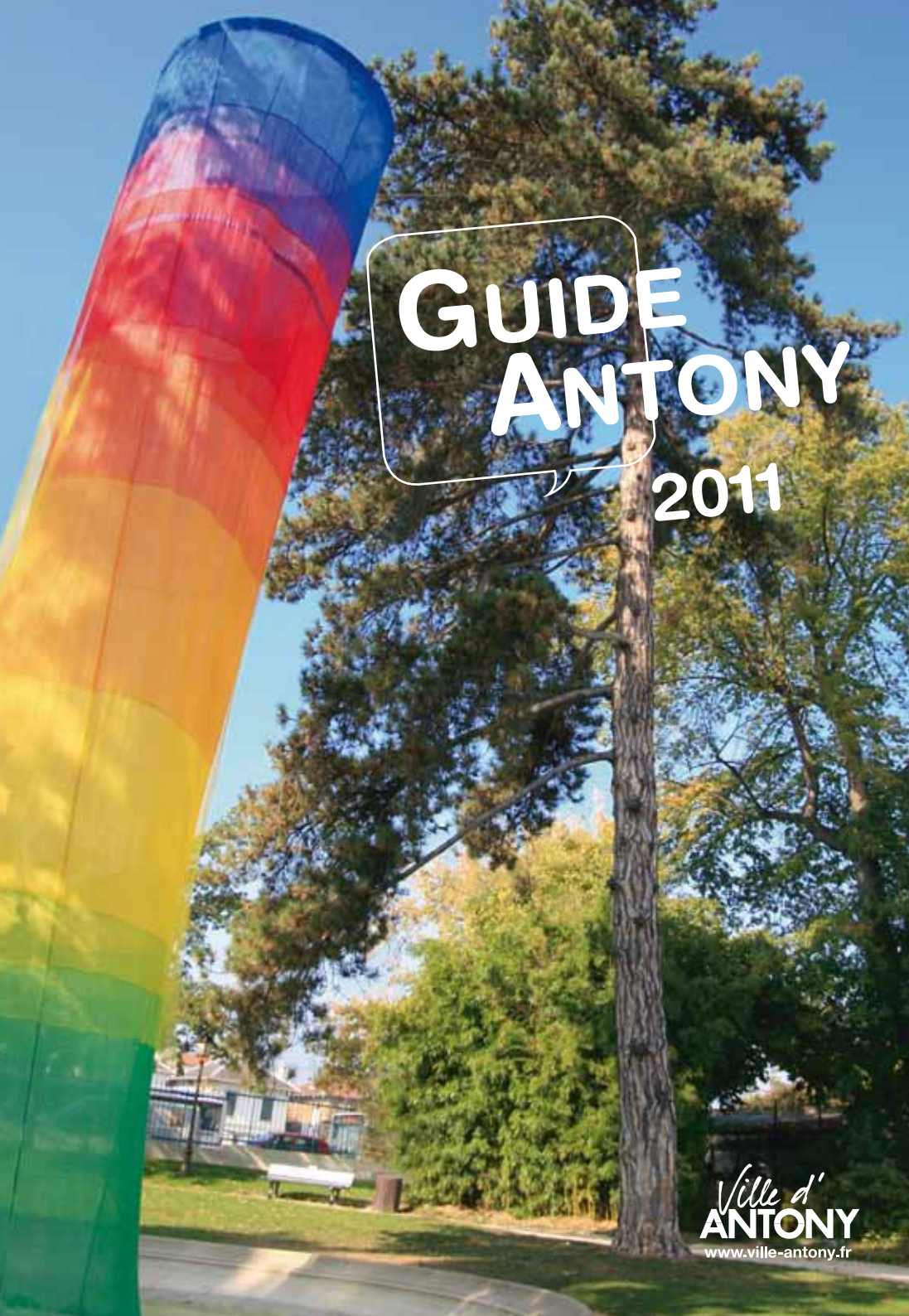
GUIDE
ANTONY
2011
Ville d'
ANTONY
www.ville-antony.fr

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE
HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY

RADIOLOGIE GÉNÉRALE ÉCHOGRAPHIE - DOPPLER

Examens généraux
Échographie - Doppler
Radiologie Dentaire
Ostéo-Densitométrie

01.46.74.37.37

ou antony-radio@gsante.fr

OU SANS RENDEZ-VOUS

PÔLE SEIN

Dépistage
Mammographie numérisée avec tomosynthèse
Échographies mammaires
Macrobiopsies stréréotaxiques
Biopsie mammaire échoguidée

01.46.74.37.37

PÔLE CARDIOVASCULAIRE INTERVENTIONNEL

Coronarographie
Angioplastie coronaire
Angioplastie numérisée

01.46.74.37.30

SCANNERS
64 & 256 barettes

Examens généraux - Urgences
Coloscopie virtuelle
Scanner cardiaque
Biopsie sous scanner

01.46.74.37.38

IRM SEMI-OUVERTES

Examens généraux - Urgences
Mammaire
Vasculaire
Cardiaque

01.46.74.37.38

http://imagerie-medicale-hpa.com/

25 avenue de la Providence - 92160 ANTONY

Arc-en-ciel à Antony

Antony nous offre, à quelques minutes de Paris, une heureuse qualité de vie : un habitat diversifié, des espaces verts, de nombreux équipements et services publics, des commerces actifs, une vie culturelle, sportive et associative intense.

Ce qui fait le charme de notre ville, il convient de l'améliorer sans cesse. Nous modernisons la voirie dans de nombreux quartiers, nous enfouissons les câbles et aménageons de nouveaux espaces verts. Nous apaisons la circulation par des zones 30, des rues à priorité piétonne et des circulations douces. Nous réalisons de nouveaux équipements sportifs et culturels : la médiathèque Arthur Rimbaud, le château Sarran, les tennis couverts et l'espace Jeunes, tout en travaillant à la construction de nouvelles crèches et de nouveaux logements sociaux.

Mais il est important aussi d'encourager le développement économique, sans que cela affecte la qualité de notre cadre de vie. Antony devient progressivement une ville attractive pour les entreprises, bénéficiant de l'atout des liaisons routières, des transports publics ainsi que de la proximité des grands pôles de développement : en témoignent le succès des bureaux de la Croix de Berny et les brillants résultats des entreprises de haute technologie d'Antonypole.

Cette nouvelle édition du guide d'Antony présente en couverture le parc Bourdeau, revisité momentanément par la création de l'artiste japonaise Shigeko Hirakawa pour la Maison des Arts. Son *Arc-en-ciel de l'Humanité*, symbole de l'éphémère, est un témoignage sensible de l'harmonie entre l'art et la nature, de la fragilité de l'environnement et des responsabilités de chacun dans sa préservation.

Jean-Yves Sénant
Maire d'Antony

Sommaire

Votre ville et vos élus 3
- En résumé
- Histoire et patrimoine
- Vos élus
- Information civique
- Lieux de cultes
- Communication et relations publiques

Services publics 23
- L'administration communale
- Démarches administratives
- Autres contacts

Cadre de vie 35
- Environnement
- Aménagement urbain
- Habitat et développement durable
- Ecocitoyenneté
- Déplacements

Développement économique et finances 67
- Un territoire attractif
- Formation et emploi
- Autres contacts
- Finances locales

Action sociale 79
- Pôle social
- Autres administrations
- Handicaps
- Cohésion sociale au Noyer-Doré
- Associations

Droit et sécurité 87
- Les juridictions
- Faire valoir vos droits
- Sécurité locale et prévention
- Contacts

Seniors 97
- Accueil et information
- Maintien à domicile
- Loisirs

Enfance et jeunesse 105
- Petite enfance 0-3 ans
- Enfance 3-12 ans
- Jeunesse 12-25 ans
- Contacts

Sports et loisirs 121
- Le sport municipal
- Le sport associatif
- Les animations

Culture 127
- L'action culturelle municipale
- Les autres établissements

Santé 139
- Etablissements
- Professions de santé et autres
- Urgences

Index 176

Plan d'Antony 185

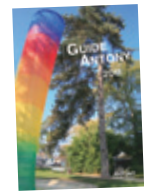

Édité en janvier 2011 par la ville d'Antony
et distribué avec le bulletin municipal officiel N° 253.
Directeur de la publication : Jean-Yves Sénant
Réalisation, maquette : InfoCom 01 40 96 71 78
Couverture : *L'Arc-en-ciel de l'Humanité*,
création de Shigeko Hirakawa pour la Maison des Arts
(photo : Jérôme Vigoureux-Peltier).
Mise en pages : Euro Conseil Edition
Photos : Mairie d'Antony, Fotolia
Impression : Imaye Graphic
Publicité : Série Médias 01 40 96 11 88

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, selon un processus de fabrication plus respectueux de l'environnement.

Votre ville et vos élus

En résumé
Histoire et patrimoine
Vos élus
Information civique
Lieux de cultes
Communication et relations publiques

En résumé

Riche d'un bel environnement qu'elle a su préserver à seulement 8 km de Paris et d'un habitat diversifié, Antony est aussi dotée de nombreux services publics, d'équipements sportifs et culturels de qualité, d'un commerce actif. Ville animée et vivante disposant d'un réseau de transports particulièrement développé, elle devient progressivement une ville active qui attire les entreprises.
Antony est la sous-préfecture des Hauts-de-Seine. Elle fait partie de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.
61 761 habitants (*source INSEE, janvier 2010, population 2007*).

Cadre de vie :

Principaux espaces verts : le parc de Sceaux (environ 180 ha, dont 60 ha antoniens), le parc Heller (9,6 ha), la Coulée verte du TGV (7 ha), la coulée verte des Godets (2,66 ha), la coulée verte du Paradis (2,2 ha), le bois de l'Aurore (2,6 ha), le parc Raymond-Sibille (1,4 ha), le parc Bourdeau (1,2 ha).
Autoroutes : A6, A10, A11, A86.
Grandes voies : RN 385, RD920, RD986
RER : 5 stations Ligne B et 1 Ligne C.
Le VAL (liaison avec Orly).
Bus : 10 lignes RATP, 10 lignes intercommunales Paladin, cars, TVM (Trans-Val-de-Marne).
Connexion TGV à la gare RER de Massy-Palaiseau.

Services publics généraux : Hôtel de ville, mairie annexe, sous-préfecture, poste principale et 4 annexes, sécurité sociale, Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi et Maison des entreprises et de l'emploi, Point information médiation multi-services (PIMMS), commissariat de police, police municipale, caserne de pompiers, tribunal d'instance.

Social / Santé : 17 multi-accueils (10 municipaux et 7 associatifs), 2 haltes-jeux, lieu d'accueil et d'écoute, 2 RAM-RAP (relais assistantes maternelles/parentales). Écrivains publics, Pôle social et CLIC (centre local d'information et de coordination seniors : téléassistance, « Monsieur Dépannage », restauration à domicile, aides ménagères), épicerie sociale… Des centres médicaux (PMI, prévention médico-sociale…), des établissements d'éducation spécialisée (pour enfants et adolescents), des établissements spécialisés (psychiatrique, psychothérapique), hôpital privé.

Éducation / Jeunesse / Culture : 14 écoles maternelles, 13 écoles élémentaires, 3 établissements privés, 5 collèges, 2 lycées, CFA, IUFM, Espace jeunes ouvert en 2011, aide aux devoirs (école et collège). Cinéma Art et Essai, théâtre, Maison des Arts, Château Sarran, Conservatoire de musique, danse et art dramatique, deux médiathèques, 3 ludothèques.

Économie / Commerce : Antonypole (zone d'activité au sud d'Antony), centre d'affaires de la Croix de Berny, 27 entreprises

de plus de 100 salariés, 761 artisans et commerçants, dont 112 commerçants abonnés et une centaine de volants sur le marché du centre-ville.

Sports / Loisirs : 10 centres municipaux de loisirs, club scientifique, circuit de prévention routière, 4 piscines (dont une découverte), 4 stades, 15 terrains de grands jeux, 40 salles de sports, 39 courts de tennis, poneyclub, office de tourisme syndicat d'initiative.

Principaux événements : Forum de rentrée des sports et des loisirs, foire aux fromages et aux vins, fête de la science, festival de jazz, semi-marathon d'Antony, rencontres internationales de guitare, village de la nature et du jardin, festival de théâtre Solstice, fête de la musique, open de France de tennis handisport.

Jumelages : Antony est jumelée avec :
Reinickendorf, arrondissement de Berlin (Allemagne)
Collegno, près de Turin (Italie)

Lewisham, sud-est de Londres (Royaume-Uni)
Sderot, sud de Tel Aviv (Israël)
Hamman-Lif, près de Tunis (Tunisie)
Lexington, Massachusetts (États-Unis)
Olomouc, à 200 km de Prague (Rép. tchèque)
Protvino, à 50 km de Moscou (Russie)
Eleftheroupolis, à 150 km de Thessalonique (Grèce)
Contact : service des Relations extérieures, Hôtel de ville, porte 205, tél. : 01 40 96 71 72. Voir le *guide des familles* pour plus d'informations.

Histoire et patrimoine

« Le nom d'Antony vient de celui d'un propriétaire gallo-romain appelé Antonius. C'est dans la confirmation d'une donation royale à la grande Abbaye que, pour la première fois, en 829, apparaît le nom d'Antony. De la "chapelle" de 829, on peut voir les restes sous la tour de l'église Saint-Saturnin.

X^e^-XV^e^ siècles : la création d'une « paroisse »

L'histoire d'Antony a été mouvementée. En effet, le village situé sur le plat pays, à mi-chemin entre Paris et la place forte de Montlhéry, s'est trouvé sur la route des bandes et des armées lors de tous les soubresauts de l'histoire de l'Île-de-France : invasions vikings du X^e^ siècle, guerres de Cent Ans, du Bien Public, de Religion, de la Fronde, disettes de la Révolution, invasions de 1814 et 1870 et même la Libération de 1945.

L'église classée monument historique porte les traces de cette histoire dans ses constructions successives. Elles correspondent aux périodes d'accalmie et de relative prospérité qui ont suivi toutes ces catastrophes : tout premier gothique du XII^e^ siècle (l'église a été érigée en paroisse en 1177), puis gothique du XV^e^ siècle.

XVI^e^-XVIII^e^ siècles : l'extension du village

Au XVI^e^ siècle, François I^er^ décide de paver la route directe de Paris à Orléans. Des auberges et relais s'établissent alors en bordure de la grande route, donnant naissance au passage de la Bièvre au lieu-dit : le Pont d'Antony. Le chemin qui joint le Pont au Village deviendra plus tard l'actuelle rue Auguste-Mounié.
La prospérité de cette période se traduit aussi par l'autorisation royale, en 1545, de créer un marché (déjà fixé au jeudi !). La majorité des villageois se consacre à l'élevage sur les prairies communales de la Bièvre, à la culture des céréales et de la vigne sur les Graviers et les Grouettes des côteaux. Au XVIII^e^ siècle est créée la Manufacture royale de cires (avenue du Bois-de-Verrières). Elle a le privilège de fournir Versailles et emploie une centaine d'ouvriers.
Antony avait alors vraisemblablement un millier d'habitants. C'est pendant cette période que des notables de Paris construisent de belles demeures dans les environs de la capitale. De ces "résidences secondaires", Antony n'a gardé que quelques restes : une façade du château de Berny, la "folie" et le parc (parc Heller) du château de Castries, aujourd'hui disparu.

XIX^e^-XX^e^ siècles : la naissance d'une ville

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1854, la vie d'Antony va basculer complètement, surtout après la guerre de 1870.
Non seulement les cultures se spécialisent : Antony va produire des primeurs, des fruits, des fleurs même, transportés sur le marché

parisien par « l'Arpajonnais », construit en 1884. Mais surtout, le bourg rural et ses annexes se voient cernés par la construction hâtive de pavillons. Les Parisiens à l'étroit dans leurs murs viennent s'installer le long de la voie ferrée, en « banlieue », sur des terrains moins chers qu'à Paris. C'est la « grande poussée des lotissements » dont la croissance anarchique, à une époque où les contraintes de l'urbanisme n'existaient pas, pose de graves problèmes de voirie et d'équipement. De ces « mal lotis », Auguste Mounié fut le grand défenseur. Lourde charge pour les municipalités d'alors, mais aussi essor : de 1 800 habitants vers 1880, la ville passe à 19 780 habitants en 1936 et fait un nouveau bond démographique après 1950 avec le Grand ensemble.

La multiplication des équipements scolaires, sportifs et culturels, le développement des transports (en particulier le RER et le Val vers Orly), la création de commerces, l'implantation de la zone industrielle et d'une zone de haute technologie, l'amélioration de l'urbanisme enfin, assurent à Antony une animation autonome et en font une ville à part entière. »

Anne Fontaine, 1992 (extrait), historienne, géographe et auteur d'études sur Antony (1922-1996)

Patrimoine

La ville d'Antony a créé une collection de dépliants dédiée au patrimoine. Huit titres sont parus : *Le patrimoine du centre-ville* (2004), *Antony pavillonnaire* (2005), *Parcs et arbres remarquables* (2006), *Les écoles d'Antony* (2007), *L'eau à Antony* (2008), *Lieux de sépulture et de mémoire* (2009), *Voies de communication et transports* (2010) et *L'église Saint-Saturnin* (2011).

Des associations antoniennes sont partenaires des services Culturel et Archives dans ce travail de recherche et de synthèse : office

de tourisme syndicat d'initiative, Atelier-musée du pays d'Antony, AVF Antony. Elles co-organisent avec le service Culturel la journée nationale du patrimoine, en septembre. C'est l'occasion de visiter certains lieux privés ou de bénéficier des services d'un guide : ancienne manufacture royale de cires (Maison des sœurs Saint-Joseph-de-Cluny), église Saint-Saturnin, église Saint-François…

Contact : service Culturel
Tél. : 01 40 96 72 82

Armoiries et logotypes

Les armoiries de la ville d'Antony ont une ancienneté très relative : elles ne furent adoptées en conseil municipal que le 20 juin 1919. Elles rappellent à la fois la situation topographique du pays, au point où la grande route de Paris à Orléans franchit la Bièvre, et la place tenue dans l'histoire de son développement par la puissante abbaye de Saint-Germain-des-Prés et par la famille de Hugues de Lionne.

Définition héraldique : « la commune d'Antony portera écartelé au I et IV d'azur à trois fleurs de lys d'or avec un écu en abîme, de sable à trois besants d'argent qui est de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, au II et III contre-écartelé, au I et IV de gueules à une colonne d'argent au chef cousu d'azur chargé d'un lion passant d'or, au II et III d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu aussi d'azur au lion issant d'or, qui est de Hugues de Lionne, premier marquis de Berny, sur le tout de sinople au pont d'argent maçonné et ajouré de sable sur une rivière d'argent ». La devise d'Antony est : *parvus ubi pagus fuit urbem jam alluit unda*, c'est-à-dire « là où était un petit village, l'onde désormais baigne une ville ».

Ville d' ANTONY

La ville d'Antony a adopté un logotype à l'identité visuelle plus aisément reconnaissable, qui signe toutes les réalisations municipales.

Cérémonies du souvenir

Les dates importantes de notre histoire sont régulièrement commémorées par la ville, avec le concours des associations d'anciens combattants : journée nationale de la déportation (libération des camps, le dernier dimanche d'avril), 8 mai (Victoire du 8 mai 1945), 18 juin (commémoration de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940), 16 juillet (commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'), 24 août (libération d'Antony), 11 novembre (Armistice de 1918), 5 décembre (cérémonie en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - 1952/1962).

Contact : service Relations publiques
Tél. : 01 40 96 73 96

Musée d'Antony

L'association « Atelier-musée du pays d'Antony », qui œuvre pour la préservation du patrimoine, a créé le musée d'Antony, avec le soutien de la ville. Musée d'intérêt local, il est installé dans la Maison des Arts (Parc Bourdeau). Ses collections sont constituées de porcelaines, faïences, outils anciens, objets d'artisanat… et d'un atelier de bourrelier entièrement reconstitué.

Contact : Atelier-musée du pays d'Antony
Tél. : 01 40 91 91 73

Archives communales

Service administratif indispensable au bon fonctionnement de la mairie, les Archives communales constituent aussi le grenier de l'histoire locale, grand ouvert à tous les Antoniens curieux du passé de leur cité ou de leur quartier, et soucieux de mieux connaître ceux qui y ont vécu.

- **Collecter et trier.** Situées au sous-sol de l'hôtel de ville, les Archives communales travaillent en étroite relation avec l'ensemble des services municipaux pour recueillir les dossiers dont ceux-ci n'ont plus l'utilité immédiate. Après tri, seule une petite partie, environ 10 %, est définitivement conservée. Les Archives recherchent par ailleurs tous documents susceptibles d'enrichir et compléter leurs fonds et collections.
- **Conserver.** Ce sont actuellement plus de 10 000 cartons ou registres qui sont placés sous la responsabilité des Archives communales. Les plus anciens documents conservés ont près de quatre siècles, mais c'est à partir de la Révolution que les archives sont les plus riches. On y trouve les documents les plus divers : ce sont, entre autres, cinquante ans de bulletins municipaux, des collections de presse politique locale, des plans, des affiches, des cartes postales, des photographies et des films.
- **Classer et inventorier.** Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose ! Les archivistes sont chargés de la mise en ordre des documents et de la rédaction des inventaires qui font connaître ces archives aux chercheurs.
- **Communiquer.** Au terme des délais légaux, les documents conservés aux Archives communales sont communicables à toute personne qui en fait la demande. Le service contribue à la mise en valeur de ce patrimoine en l'ouvrant aux historiens et aux curieux, en collaborant à des publications, en participant à des expositions, etc.

Êtes-vous à la recherche de vos ancêtres antoniens du XIXe siècle ? Vous pourrez les retrouver dans les registres d'état civil. Voulez-vous savoir quand votre rue a été ouverte, connaître l'histoire de votre propriété ? Les cadastres et les plans de voirie vous en retraceront l'évolution depuis près de deux siècles. Vous intéressez-vous à l'œuvre politique de telle ou telle municipalité ? Consultez les procès-verbaux des élections et les délibérations du Conseil municipal. La construction et les transformations d'une école, d'un équipement sportif retiennent-elles votre attention ? Vous pourrez dépouiller les dossiers de travaux des bâtiments communaux. Faites-vous partie d'une association implantée de longue date à Antony ? Son histoire s'écrit aux Archives.

- **En savoir plus :** http://www.ville-antony.fr/1-9134-Archivescommunales.php
  Les archives privées (familiales, associatives, d'entreprises) demeurent essentielles pour la connaissance de l'histoire d'Antony. Pour préserver ces documents d'intérêt historique, confiez-les aux Archives communales !

Contact : Les Archives communales sont gratuitement ouvertes à tous, sur rendez-vous et dans la mesure des places disponibles, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 40 96 73 03
archives_documentation@ville-antony.fr

Bibliographie sélective

ENJALVIN, Augustin (abbé). *Histoire d'Antony ou recherches faites sur cette localité*. Antony, chez l'auteur, 1852.

BOURNON, Fernand. *État des communes à la fin du XIXe siècle : Antony, notice historique et renseignements administratifs*. Conseil général

du département de la Seine, « Monographies des communes de la Seine », Montévrain, Imprimerie de l'École d'Alembert, 1896, 84 p.
FONTAINE, Anne (dir.). *Antony, des origines à nos jours*. Antony, Connaissance d'Antony, 1987, 200 p.
Antony d'hier et d'aujourd'hui, bulletin de l'Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), 1989, 15 numéros parus.
L'écho du terroir, bulletin de l'association Atelier-musée du pays d'Antony (AMPA), 1992, 39 numéros parus.
FIRINO, Yvonne. *Antony, cinq siècles de rues et de lieux-dits*. S. l., Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), Maurry, 1998, 254 p.
Atelier-Musée du Pays d'Antony, *Antony*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, « Mémoire en images », 2009, 128 p.

Des personnalités associées à Antony

François Molé *(1734 -1802) Célèbre comédien adulé par le public, il fut inhumé selon ses vœux dans sa propriété à Antony (située dans l'actuel parc Heller).

Alfred Velpeau *(1795 - 1867) Anatomiste et chirurgien français, inventeur de la « bande Velpeau ». Il résida à Antony à la fin de sa vie.

Auguste Mounié *(1876 - 1940) Maire d'Antony pendant vingt-huit ans et sénateur de la Seine.

Spéranza Calo-Séailles (1885-1949) Cantatrice mezzo-soprano née à Constantinople, inventrice avec son époux Jean Séailles d'un nouveau matériau à base d'émaux, le lap, largement utilisé en architecture et en décoration. Plusieurs de ses enfants se sont illustrés dans la Résistance, dont **Simone Séailles** * (1917-1945), morte en déportation. Elles reposent au cimetière d'Antony.

Richard Guino (1890 - 1973) Sculpteur et peintre catalan, naturalisé français, coauteur entre 1913 et 1919 de sculptures modernes longtemps attribuées au seul Renoir. Il s'installa avec sa famille dans un atelier à Antony.

Paul Arma *(1904 - 1987) Pianiste et compositeur français d'origine hongroise, il vécut à Antony à la fin de sa vie.

Louise Bourgeois * (1911 - 2010) Sculptrice et plasticienne naturalisée américaine en 1955, elle vécut près de vingt ans à Antony jusqu'en 1938. Son œuvre à l'avant-garde de l'art contemporain est exposée dans les plus grands musées.

Georges Chaulet (1931) Auteur de plus de cent cinquante romans pour la jeunesse dont la célèbre série Fantômette (50 épisodes). Il habite Antony depuis l'enfance.

René Metge (1941) Pilote automobile français, il a participé aux 24 Heures du Mans et remporté plusieurs Rallyes Dakar. Il vit à Antony.

Patrick Devedjian (1944) Maire d'Antony de 1983 à 2002, député des Hauts-de-Seine, ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, président du Conseil général des Hauts-de-Seine. (voir page 14).

Nicola Sirkis (1959) Chanteur, guitariste et parolier du groupe de rock Indochine, né à Antony. Son frère jumeau **Stéphane**, ancien guitariste d'Indochine, est décédé en 1999.

Elie Semoun (1963) Humoriste, écrivain, acteur et chanteur, né à Antony.

Agnès Jaoui (1964) Actrice, scénariste, réalisatrice et chanteuse, née à Antony.

Laurent Lafforgue (1966) Mathématicien, lauréat en 2002 de la médaille Fields, né à Antony.

Didier Drogba (1978) Joueur de football professionnel à Chelsea (Angleterre), il a vécu à Antony pendant son adolescence.

* Un lieu d'Antony porte leur nom : avenue François-Molé, rue Velpeau, rue et place Auguste-Mounié, rues Simone-Séailles et Louise-Bourgeois, auditorium Paul Arma.

Vos élus

Votre maire

Jean-Yves Sénant, maire d'Antony depuis avril 2003, réélu en mars 2008. Élu conseiller municipal en 1983, réélu en 1989, 1995 et 2001, il est devenu en 1989 maire adjoint chargé des affaires sportives et de la jeunesse. M. Sénant est aussi vice-président de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, chargé des finances (voir p. 18). Il reçoit à la mairie d'Antony, en semaine, sur rendez-vous au 01 40 96 72 97.
E-mail : jean-yves.senant@ville-antony.fr

Les élus de la majorité

Groupe Antony pour tous (UMP, Nouveau Centre et Gauche Moderne)

Toutes les adresses e-mail sont disponibles sur le site Internet www.ville-antony.fr

Sophie DEVEDJIAN*
1er maire adjoint,
chargée de l'urbanisme,
de la politique de la ville
et de la cohésion sociale.

Jean-Yves LE BOURHIS*
2e maire adjoint,
chargé de l'éducation.

Véronique BERGEROL
3e maire adjoint,
chargée de la jeunesse, des seniors,
des relations intergénérationnelles,
de l'enfance et de la famille.

Jean-Paul DOVA
4e maire adjoint,
chargé du développement économique,
de l'emploi et du monde combattant.

Isabelle ROLLAND*
5e maire adjoint,
chargée de la culture.

Pascal COLIN*
6e maire adjoint,
chargé du Pôle social.

Marie-Louise MARLET*
7e maire adjoint,
chargée du commerce,
de l'artisanat et des jumelages.

Philippe SERIN*
8e maire adjoint,
chargé de la sécurité
et de la prévention.

Armelle BRÉHAMET-COTTENCEAU*
9e maire adjoint,
chargée de l'environnement
et du développement durable.

Philippe MARTIN*
10e maire adjoint,
chargé des transports,
de la circulation
et de la sécurité routière.

Nilda ZERAH*
11e maire adjoint,
chargée des ressources humaines,
des affaires civiles et des élections.

Jacques LEGRAND*
12e maire adjoint,
chargé du logement.

Colette COVI-HOUEMAVO
13e maire adjoint,
chargée de l'intégration.

Pierre MÉDAN*
conseiller municipal,
délégué aux finances et à la gestion.

Christian OLLIVRY*
conseiller municipal,
délégué aux solidarités actives
logement solidaire, réinsertion,
lutte contre les exclusions.

Anny LÉON*
conseillère municipale,
déléguée à la vie associative
et au bénévolat.

Gilles LE LAMER
conseiller municipal,
délégué au sport.

Mireille BUGAT
conseillère municipale,
déléguée à la pauvreté
et à la précarité.

Damien AUBINEAU
conseiller municipal,
délégué au budget.

Sylvie AGUILAR
conseillère municipale,
déléguée aux relations
avec les entreprises.

Cyril ADDA-HALIMI
conseiller municipal,
délégué aux actions jeunesse.

Michel FOUQUET*
conseiller municipal,
délégué aux travaux.

Fatima MESSAOUDI
conseillère municipale,
déléguée à l'autonomie des seniors.

Gérald SIMON
conseiller municipal,
délégué aux nouvelles technologies
et à la e-démocratie.

Martine BOUCHET-LEMOINE
conseillère municipale,
déléguée aux animations.

Wissam NEHMÉ
conseiller municipal,
délégué aux nuisances
environnementales.

Danielle NGUYEN
conseillère municipale,
déléguée aux affaires funéraires
et à la rénovation du cimetière.

** Conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre*

Ioannis VOULDOUKIS*
conseiller municipal,
délégué à la santé, aux sciences
et à l'hygiène.

Rosa VLASTOS
conseillère municipale,
déléguée aux animations seniors.

Serge GUÉVEL
conseiller municipal, délégué
aux actions en faveur de l'emploi.

Verena GONIN
conseillère municipale,
déléguée aux handicapés.

Kamel MOHAMMEDI
conseiller municipal,
délégué à la promotion du service civique,
au développement du bénévolat
et des projets humanitaires pour les jeunes.

Maryse LEMMET
conseillère municipale
déléguée aux réseaux
et à la maîtrise de l'énergie.

Christian FAU
conseiller municipal
délégué aux projets
de développement économique.

Les élus de l'opposition

François RIVET*
conseiller municipal

Françoise COLMEZ
conseillère municipale

Groupe Union pour Antony
(PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche)

François MEUNIER
conseiller municipal

Marie-Thérèse CHARRIER
conseillère municipale

Dominique FIÉ
conseiller municipal

Pascale LE NÉOUANNIC
conseillère municipale

** Conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre*

Groupe Antony plus
(Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche)

Magali BUZELIN
conseillère municipale

Fabien FEUILLADE*
conseiller municipal

Pierre RUFAT
conseiller municipal

Mouvement Démocrate
(MoDem d'Antony)

Caroline PÉGANG
conseillère municipale

► **Antony pour tous** (UMP, Nouveau Centre et Gauche moderne) : tous les élus de la majorité reçoivent sur rendez-vous au 01 40 96 73 30, et certains tiennent des permanences.
Hôtel de Ville : Mireille Bugat (pauvreté et précarité) reçoit sans RV le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30(*).
Les Baconnets : Sophie Devedjian (urbanisme, politique de la ville et cohésion sociale) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h(*).
La Fontaine : Armelle Bréhamet-Cottenceau (environnement et développement durable) et Cyril Adda-Halimi (actions jeunesse) reçoivent au 17, place de la Résidence : sur RV à prendre au 01 40 96 73 30 pour M. Adda-Halimi ; sans RV le mercredi de 8 h à 10 h 30 pour Mme Bréhamet-Cottenceau (*).
Pajeaud : Serge Guével (actions en faveur de l'emploi) reçoit au 210, rue Adolphe-Pajeaud, sans RV le mercredi de 14 h à 16 h*.
Espace du Noyer-Doré : Colette Covi-Houemavo (intégration) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h, 4, bd des Pyrénées. Tél. : 01 40 96 68 10.

(*) sauf vacances scolaires

► **Union pour Antony** (PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche) : Les élus reçoivent le samedi de 9 h à 11 h, à l'Hôtel de ville.
François Rivet : 06 78 85 45 77
Françoise Colmez : 01 46 66 01 27
ou 06 77 39 57 53
François Meunier : 06 60 64 18 32
Marie-Thérèse Charrier : 06 08 25 08 97
Dominique Fié : 06 08 66 03 61
Pascale Le Néouannic : 06 86 46 23 87

► **Antony plus** (Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche)
www.antonyplus.com
Magali Buzelin (Antony plus, les Verts) : 06 81 72 65 65
Fabien Feuillade (Antony plus, Citoyens à Antony) : 06 81 48 21 59
Pierre Rufat (Antony plus, Citoyens à Antony, PRG) : 01 46 74 58 57

► **Mouvement démocrate** (MoDem d'Antony) : Caroline Pégang : 06 26 86 04 03

Toutes les adresses e-mail
sont disponibles sur le site Internet
www.ville-antony.fr

Votre député et conseiller général

Patrick Devedjian
Député de la 13e circonscription des Hauts-de-Seine (Antony,Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux) depuis 1986, il a réintégré l'Assemblée nationale le 14 décembre dernier, suite à la fin de sa mission de ministre auprès du Premier ministre, en charge de la mise en œuvre du plan de relance de 2008 à 2010.
Il a été auparavant maire d'Antony de 1983 à 2002, ministre délégué aux libertés locales de 2002 à 2004, à l'industrie de 2004 à 2005.
Patrick Devedjian est aussi depuis 2004 conseiller général, groupe Majorité départementale UMP - Nouveau Centre et Apparentés, canton d'Antony-Bourg-la-Reine. Il a été élu président du Conseil général des Hauts-de-Seine en 2007 et réélu en mars 2008.
Il reçoit sur rendez-vous au 01 47 29 32 33 et au 01 40 63 67 78.
E-mail : pdevedjian@cg92.fr
et pdevedjian@assemblee-nationale.fr

Votre conseiller général canton Antony sud

Jean-Paul Dova : groupe Majorité départementale UMP - Nouveau Centre et Apparentés, canton d'Antony sud. 2e vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, en charge des relations internationales (hors affaires économiques) et des anciens combattants. Membre de la commission permanente. Conseiller général depuis 1988, maire adjoint d'Antony depuis 1983, chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant. Il reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 33. M. Dova est également président de l'OPDHLM depuis 1997 et conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.
E-mail : jpdova@cg92.fr
jpdova.typepad.com

Vos conseillers régionaux

Le conseil régional est présidé par Jean-Paul Huchon (PS). Pour les Hauts-de-Seine, voici vos 29 conseillers régionaux présentés par appartenance politique (les groupes sont cités par ordre décroissant du nombre total de conseillers).

- **Socialistes et apparentés** (PS et app., total : 62 élus)
  Aurore Gillman
  Philippe Kaltenbach
  Roxana Maracineanu
  Benoit Marquaille
  Sébastien Pietrasanta
  Roberto Romero
  Judith Shan
- **Majorité présidentielle** (MP, total : 57 élus)
  Marie-Dominique Aeschlimann
  Jean-Didier Berger
  Sophie Deschiens
  Denis Gabriel
  Roger Karoutchi
  Frédéric Lefebvre
  Martine Paresys
  Rama Yade
- **Europe Ecologie-Les Verts** (EELV, total : 49 élus)
  Francine Bavay
  Françoise Diehlmann
  Gérard Feldzer
  Hélène Gassin
  Pierre Larrouturou
  Marc Lipinski
  David Mbanza
  Catherine Ribes
- **Front de gauche, Parti Communiste, Gauche Unitaire, et Alternative Citoyenne et Alternatif** (FdG, total : 14 élus)
  Gabriel Massou
- **Nouveau Centre et apparentés** (NC et app., total : 10 élus)
  Bernard Gauducheau
  Béatrice Lavalette (de)
  Ségolène Missoffe
- **Parti Radical de Gauche et Mouvement Unitaire Progressiste** (PRG-MUP, total : 5 élus)
  Mireille Gitton

► **Front de Gauche et Alternatifs, ensemble pour une Région Ile-de-France à Gauche, solidaire, écologique et citoyenne** (FdG et A, total : 5 élus)
Pascale Le Néouannic

Information civique

Élections municipales : vous votez tous les six ans, afin de désigner le conseil municipal, composé à Antony de 45 élus. C'est une élection au scrutin de liste majoritaire avec une dose de proportionnelle, à deux tours, c'est-à-dire : vous votez pour une liste (composée de 45 candidats), et la répartition des 45 sièges d'élus se fait en accordant la moitié des sièges à la liste ayant obtenu 50 % des voix au 1er tour ou arrivée en tête au 2e tour. L'autre moitié des sièges est distribuée proportionnellement aux scores des différentes listes.

Le maire : élu par le conseil municipal. En tant que représentant de l'État, il assure la publication des lois et règlements, organise les élections, célèbre les mariages et enregistre les naissances (fonctions d'officier d'état civil), veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation (fonctions d'officier de police judiciaire). En tant que président du conseil municipal, il est responsable du budget (ordonnateur) et chef de l'administration communale.

Les maires adjoints : élus par le conseil municipal et responsables devant le maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le maire (dans l'ordre de nomination) lorsque celui-ci est empêché. Chaque adjoint exerce les fonctions d'officier d'état civil : célébration des mariages, enregistrement de tous les actes d'état civil, délivrance des extraits ou copies d'actes.

Les conseillers municipaux délégués : nommés par arrêté du maire, ils ont délégation de pouvoir et de signature dans certains domaines. À Antony, tous les conseillers municipaux de la majorité municipale ont une délégation.

Bureau et commissions : réunion de travail des élus de la majorité, le bureau municipal est organisé régulièrement afin d'étudier les différents dossiers et préparer le conseil municipal. Les commissions, constituées d'élus de la majorité et de l'opposition, examinent les dossiers avec les responsables administratifs compétents et en tiennent informé le conseil municipal. Leurs avis sont consultatifs, leurs séances ne sont pas publiques. Les 13 commissions : finances ; développement économique, emploi, commerce et artisanat ; éducation ; urbanisme et travaux ; circulation et transports ; enfance et famille ; jeunesse et seniors ; affaires sociales ; culture ; vie associative ; sports ; environnement ; politique de la ville.

Département / conseil général : le département est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil général. Le département a une mission spécifique dans l'exercice de la solidarité, d'une part entre territoires, et d'autre part entre les populations habitant ces territoires. Il a l'entière responsabilité de l'action sanitaire et sociale (notamment les personnes âgées, l'allocation RSA, la protection maternelle et infantile…). Il participe avec la région à l'aménagement du territoire et au développement économique. Gérant déjà les collèges (construction, entretien, matériel), les départements ont la charge de leurs personnels techniques (TOS), mais aussi des ex-agents des DDE (directions départementales de l'équipement) et de milliers de km de routes auparavant nationales. À Antony, les anciennes N20 et N186 sont ainsi devenues RD920 et RD986. Il y a 96 départements en France métropolitaine et 4 en Outre-mer (5 en 2011 avec Mayotte).

Les élections cantonales : habitants du canton Antony-Bourg-la-Reine (Antony Nord), vous voterez en 2011 afin de désigner votre conseiller général au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Celui-ci représente votre canton au sein du conseil général, assemblée qui gère le département (Hauts-de-Seine). Les conseillers généraux sont 45 dans les Hauts-de-Seine, représentant les 45 cantons du département. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les conseillers généraux et régionaux seront remplacés en 2014 par des conseillers territoriaux, siégeant dans les deux assemblées.

Région / conseil régional : la région est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil régional. Les domaines d'intervention majeurs de la région sont l'aménagement du territoire et la planification, la coordination des actions de développement économique avec des programmes d'aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat, l'apprentissage, la formation et l'insertion professionnelles des jeunes et des adultes, la construction et la gestion des lycées, ainsi que la gestion de leurs personnels techniques (TOS). Il y a 22 régions en France métropolitaine et 4 régions en Outre-mer.

Les élections régionales : vous avez voté en mars 2010 pour élire les conseillers régionaux au sein de l'assemblée qui gère la région (Île-de-France), c'est-à-dire le conseil régional, au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire (prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste arrivée en tête). Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste est calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section. Les 209 conseillers régionaux, dont 29 pour les Hauts-de-Seine, ont été élus pour 4 ans. Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les conseillers régionaux et généraux seront remplacés en 2014 par des conseillers territoriaux, siégeant dans les deux assemblées.

Calendrier électoral

Élections cantonales : 20 et 27 mars 2011 pour le canton Antony Nord - Bourg-la-Reine
Élections sénatoriales : septembre 2011

Les élections législatives : vous votez tous les cinq ans afin de désigner votre député qui siège à l'Assemblée nationale (Palais-Bourbon). Les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre de 577 circonscriptions. Antony fait partie de la 13e circonscription des Hauts-de-Seine, qui comprend aussi Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux. Les députés sont investis d'un mandat national. Bien que chacun d'eux soit l'élu d'une seule circonscription, il représente la nation tout entière. Les prochaines élections législatives auront lieu en 2012.

Les élections sénatoriales : la mission spécifique des sénateurs est d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République. Cette représentation repose avant tout sur le régime électoral, les sénateurs étant élus au suffrage universel indirect par un collège composé principalement d'élus locaux, soit 150 000 grands électeurs : 577 députés, 1 900 conseillers régionaux, 4 000 conseillers généraux et 142 000 délégués des conseils municipaux. Les sénateurs, qui siègent au Palais du Luxembourg, étaient jusqu'à présent élus pour neuf ans et le Sénat se renouvelait par tiers tous les 3 ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2008 (114 sénateurs élus sur 343). Avec la réforme adoptée en juillet 2003, les sénateurs seront élus à partir de 2011 par ce même collège électoral pour un mandat de 6 ans, le renouvellement partiel du Sénat continuera d'être triennal (tous les 3 ans), mais portera désormais chaque fois sur la moitié des sièges.

LES HAUTS-DE-BIÈVRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Antony fait partie de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre créée le 1er janvier 2003 avec Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous.

- **Chiffres clés :** 7 villes, 180 632 habitants, 44 km², plus de 1 500 hectares d'espaces verts
  15 500 étudiants, 3 500 chercheurs, 9 centres de recherche, 7 000 entreprises, 18 espaces d'activités, 50 000 emplois, 18 lignes de bus Paladin, 25 lignes RATP, 4 lignes Noctilien, 6 autres lignes Optile, 9 stations RER.
- **Le président,** Georges Siffredi, maire de Châtenay-Malabry et député des Hauts-de-Seine, élabore les projets qui sont ensuite discutés avec les 7 vice-présidents.
- **Les vice-présidents :** *Finances* : Jean-Yves Sénant, maire d'Antony. *Aménagement urbain, logement et urbanisme* : Philippe Pemezec, maire du Plessis-Robinson et vice-président du Conseil général. *Culture, sport et recherche* : Philippe Laurent, maire de Sceaux et conseiller général. *Développement économique* : Jean-Noël Chevreau, maire de Bourg-la-Reine. *Environnement et développement durable* : Thomas Joly, 1er adjoint au maire de Verrières-le-Buisson et conseiller général. *Assainissement, eaux pluviales, voirie et stationnement* : Régis Roy-Chevalier, maire de Wissous. *Politique de la ville, transports et eau potable* : Jean-Paul Martinerie, 1er adjoint au maire de Châtenay-Malabry.
- **Le conseil communautaire** discute et délibère sur les affaires relevant des compétences de la Communauté d'agglomération. Il se compose des 53 conseillers communautaires désignés par les conseillers municipaux de chaque ville (proportionnellement à sa population : 18 Antony, 9 Châtenay-Malabry, 6 Bourg-la-Reine, 7 Le Plessis-Robinson, 6 Sceaux, 5 Verrières-le-Buisson et 2 Wissous)

- **Les missions**

  Développement économique : aide aux créateurs d'entreprise, amélioration de l'attractivité du territoire et de l'accessibilité des pôles économiques et zones d'activités.

  Emploi : coordination des questions d'emploi et d'insertion professionnelle, notamment ds jeunes de 16 à 25 ans (voir p. 73).

  Collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement et gestion des eaux pluviales.

  Habitat : diversifier et développer l'offre de logements.

  Culture : gestion des 4 théâtres Firmin Gémier/La Piscine à Antony et Châtenay-Malabry, Les Gémeaux à Sceaux, Le Coteau au Plessis-Robinson et le Centre culturel Saint-Exupéry à Wissous ; des 6 écoles de musique : conservatoires d'Antony, Bourg-la-Reine/Sceaux, Le Plessis-Robinson, Verrières-le-Buisson, Wissous et Châtenay-Malabry.

  Sport : gestion des piscine Les Blagis à Sceaux, Iris et Lionel-Terray à Antony, et Le Hameau au Plessis-Robinson.

  Développement durable : Agenda 21 local, programme d'actions guidées par la protection de l'environnement, la cohésion sociale et le développement économique.

  Transports urbains : réseau de bus Le Paladin, plan local de déplacement.

Contact :
Bâtiment Newton
3, Centrale Parc - Avenue Sully-Prudhomme
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 41 87 82 82
E-mail : cahb@agglo-hautsdebievre.fr
Site Internet : www.agglo-hautsdebievre.fr

Lieux de cultes

► **Paroisse Saint-Saturnin**
- **Église Saint-Saturnin**
2, place de l'Église
Tél. : 01 46 66 00 71
www.saintsat.org
E-mail : saintsat.antony@wanadoo.fr
Messes : mardi, mercredi, jeudi et samedi à 9 h, lundi et vendredi à 19 h, samedi à 18 h 30, dimanche à 9 h 30, 11 h, 18 h.
- **Église Sainte-Odile**
21, rue du Nord
Messe : samedi à 18 h 30.

► **Paroisse Saint-Jean Porte Latine**
1, square de l'Atlantique
Tél. : 01 46 66 16 57
E-mail : stjean.portelatine@wanadoo.fr
Messes : lundi à vendredi à 8 h 30, dimanche à 10 h 30 ; samedi à 18 h en la Chapelle Sainte-Jeanne de Chantal (6, rue du Saule).

► **Paroisse Saint-Maxime**
11, rue du Jour
Tél. : 01 46 66 07 87
Messes : mardi et vendredi à 9 h, mercredi à 10 h, dimanche à 9 h 30 et 11 h.

► **Paroisse Saint-François d'Assise**
2, avenue Giovani-Boldini
Tél. : 01 43 50 69 35
E-mail : sfso@wanadoo.fr
Messes : dimanche à 10 h 30 et jeudi à 12 h 15, sauf vacances scolaires.

► **Communautés**
- **Sœurs de Saint-Joseph de Cluny**
14, avenue du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 66 00 38
Messes : tous les jours à 9 h.
- **Chapelle Sainte-Marie** (marianiste)
2, rue de l'Abbaye
Tél. : 01 46 11 58 00
Messes : en temps scolaire, lundi, mardi, mercredi et vendredi à 8 h, jeudi à 18 h 15 ; toute l'année, sauf sauf juillet et août, dimanche à 11 h.
- **Maison d'accueil marianiste**
5, rue Maurice-Labrousse
Tél. : 01 46 68 13 64
Messes : samedi à 7 h , congés scolaires : 7h45.
Séminaires et réunions, hébergement, location de salles et événements privés.
www.mam-antony.fr
E-mail : contact@mam-antony.fr

► **Église évangélique baptiste**
de la Croix de Berny
3, rue du Sud
Tél. : 01 42 37 85 50
www.eglisebaptistedantony.fr.st
Culte et enseignement pour les enfants : le dimanche à 10 h. Rencontres de prière et d'étude biblique en semaine (adultes et jeunes). Activités : chorale, atelier…

► **Église réformée de France**
Communauté de Robinson
36, rue Jean-Longuet
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 60 30 40
Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Église réformée de France**
Paroisse de la Vallée de Chevreuse
33, av. du Président-Wilson
91120 Palaiseau
RER Massy-Palaiseau
Tél. : 01 69 20 26 42
http://ervc.free.fr
Culte : dimanche à 10 h 45 au temple de Palaiseau et le 1er samedi du mois à 18 h au centre Saint-Paul-de-Chevry.

► **Église réformée évangélique de Massy-Antony**
7 allée des scandinaves
91300 Massy
Tél : 01 69 20 75 65
www.ere-massy-antony.org
Culte : chaque dimanche à 10 h 30. Autres activités : études bibliques, groupe de jeunes, groupe de louange.

► **Église évangélique luthérienne de Bourg-la-Reine**
26, rue Ravon
Tél. : 01 46 64 24 40
E-mail : eelf.bourglareine@neuf.fr
Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Église luthérienne de France**
Paroisse Saint-Marc de Massy
6 allée du Japon
1, place Antoine-de-Saint-Exupéry
Tél. : 01 69 20 31 06
www.saintmarcdemassy.org
Culte : dimanche à 10 h 30.

► **Association consistoriale israélite de Paris / synagogue**
1, rue Sdérot
Tél. : 01 46 66 19 17 ou 41 14

Communication et relations publiques

La Direction de la Communication et des Relations publiques coordonne les actions et outils de communication et d'information au service des Antoniens.

Le Bulletin municipal officiel (BMO)

Vivre à Antony est un magazine mensuel en couleurs distribué gratuitement dans chaque boîte aux lettres (11 éditions par an). Il vous tient informé des décisions du Conseil municipal et de l'actualité à Antony : grands projets d'aménagement, travaux dans la ville, vie scolaire, crèches, programmes de cinéma ou de théâtre, résultats sportifs… Une version sonore et une version agrandie, gratuites, existent pour les malvoyants, sur demande auprès du CCAS ou du secrétariat du BMO.
Si vous constatez des anomalies dans la distribution de ce journal, n'hésitez pas à le signaler.
Contact : Vivre à Antony
Tél. : 01 40 96 71 16
E-mail : vivre-a-antony@ville-antony.fr

Le service Information Communication (InfoCom)

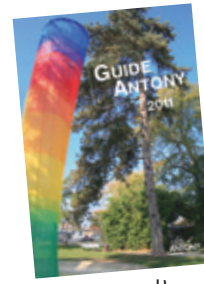

L'InfoCom conçoit et réalise des supports de communication variés : guides d'information, programmes culturels et d'animations, nombreuses affiches, brochures de vacances, dépliants sur le patrimoine, plan de ville… et les tient à votre disposition toute l'année à l'Hôtel de ville et dans les établissements municipaux concernés.
Le *guide d'Antony* que vous parcourez est une présentation générale de la ville : cadre de vie, services publics, aménagement urbain, action sociale… Édité chaque année, ce guide est distribué avec le bulletin municipal.
L'InfoCom actualise 228 panneaux extérieurs d'information par voie d'affiches : arrêtés municipaux, comptes rendus officiels, animations, sport, vie culturelle… Des plans de ville sont visibles dans une quinzaine de mobiliers urbains.
Contact : information@ville-antony.fr
Tél. : 01 40 96 71 78

Panneaux d'affichage lumineux

8 panneaux d'affichage lumineux sont installés dans les différents quartiers de la ville : dalle du RER Antony, rue du Marché, rue Adolphe -Pajeaud, avenue Armand-Guillebaud, résidence La Fontaine, rue Mirabeau, rue de Massy, avenue du Noyer-Doré. Ils donnent par flashs de vingt secondes des informations brèves dans divers domaines : informations culturelles, associatives, manifestations, stages de formation, offres d'emploi, alertes météo… Ce support de communication permet la diffusion d'informations de dernière minute. Les panneaux lumineux indiquent également l'heure et la température. Les associations sont invitées à transmettre leur message à diffuser sur ce support.

Contact : 01 40 96 73 43
E-mail : beatrix.coupeau@ville-antony.fr

Relations presse

Une attachée de presse assure toutes les transmissions d'informations auprès des rédactions locales et nationales, afin que l'actualité d'Antony soit présente dans les principaux titres de la presse française. La communication sur les manifestations les plus importantes (foire aux fromages et aux vins, rencontres internationales de la guitare…) ou sur des sujets liés à l'action municipale (reconstruction du cinéma…) peut inclure la réalisation de dossiers de presse très complets, avec, le cas échéant, des interviews d'élus.

Contact presse : 01 40 96 73 43

Internet

Le site officiel de la ville www.ville-antony.fr, clair et dynamique, vous donne accès à toute l'actualité de la ville en temps réel : événements, ciné, concerts… mais aussi démarches administratives en ligne, plan interactif, petites annonces, sans oublier un accès en mode texte pour les personnes malvoyantes. Vous souhaitez revivre ou découvrir les grands événements organisés par la Ville ? C'est possible grâce à l'ensemble des films mis en ligne sur le site. Inscrivez-vous également à la newsletter et recevez chaque mercredi dans votre boîte mail les informations utiles de la semaine !

Contact : webmaster@ville-antony.fr
Tél. : 01 40 96 73 04

La borne Internet, dans le grand hall d'accueil de l'Hôtel de ville, vous permet de vous connecter gratuitement aux sites des services publics suivants : annuaire France Télécom, RATP, SNCF, Aéroports de Paris, Service-Public, ville d'Antony, médiathèques d'Antony, communauté d'agglomération, préfecture, conseil général et conseil régional.

WiFi, technologie de réseau informatique sans fil, rend Internet accessible à tous dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, aux médiathèques, au BIJ, à l'espace Lionel-Terray et au stade Georges-Suant (club house). Chacun peut naviguer sur le Web ou consulter ses messages sans débourser un centime et de manière illimitée. Une signalétique permet de repérer facilement les zones de couverture. Il suffit simplement d'utiliser un ordinateur ou un téléphone portable équipés de la réception WiFi.

Relations publiques

Le service Relations publiques organise les cérémonies du souvenir (voir p. 7), et un certain nombre d'événements liés à l'actualité municipale : inauguration d'un nouvel équipement municipal, vernissage d'expositions, visite de personnalités, cérémonies de remise de distinctions (famille française, médaillés du travail) et de décorations (légion d'honneur, ordre national du mérite…), diverses réceptions thématiques comme l'accueil des nouveaux bacheliers, les départs en retraite des enseignants… Le service Relations publiques assure les préparatifs (envois d'invitation, préparation et décoration de salles, matériel d'éclairage et de son, sélection de cadeaux…), l'accueil du public, le protocole, et toutes les prestations festives de type cocktail, buffet…

Sans oublier l'organisation des noces d'or, de diamant… À l'occasion de ces heureux événements familiaux, les couples antoniens qui le souhaitent bénéficient d'une petite cérémonie officielle au cours de laquelle ils sont « remariés » par le maire ou un adjoint.

Les Relations publiques interviennent aussi dans l'accueil quotidien des Antoniens à l'Hôtel de ville : les hôtesses d'accueil vous orientent vers le service recherché et vous transmettent les premières informations. Elles centralisent les publications de la ville, les documentations des autres administrations et des associations, les renseignements utiles aux usagers (pharmacies de garde, démarches administratives…).

Enfin, les Relations publiques gèrent la location de salles municipales pour des fêtes familiales, sur demande écrite à M. le Maire : centres de loisirs parc Heller, les Castors et Paul-Roze, centre André-Malraux, clubhouse au stade Georges-Suant. Tarifs de 70 à 951 € selon la capacité des salles et les horaires.

Contact : Relations publiques
RC de l'Hôtel de ville
Tél. : 01 40 96 73 68 / 73 96

Service de documentation

Intégré à la direction des Services généraux, ce service met à la disposition des Antoniens de multiples sources d'information. Vous pourrez y consulter des revues d'information générale (*Le Particulier*) et administrative (*Revue française d'administration publique*, *Gazette des communes*). Vous y trouverez également les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les recueils des actes administratifs des collectivités territoriales. Le service de documentation vous procurera par ailleurs tout renseignement relatif à Antony ou vous indiquera où et comment l'obtenir.

Contact : ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 40 96 73 03
archives_documentation@ville-antony.fr